

La Cheveyrande

le 17 SEPTEMBRE 2016

Engagement pilote:

NOM Prénom:

Date de naissance:

Adresse:

N° téléphone:

Mail:

Moto (marque, modèle, cylindrée):

2 Temps

4Temps

N° d'immatriculation:

Cie d'assurance:

N° de police:

N° de permis:

Engagement pilote 40€ + Repas 10€ (du soir):

Repas accompagnateur 15€:

Règlement par chèque à l'ordre du "TEC" (Team Enduro Cheveyrand) à renvoyer à Maurin Morgane, La Moronie 63600 VALCIVIERES. Un mail ou SMS de confirmation vous sera envoyé dès réception de l'engagement et du règlement. Aucun engagement ne sera validé sans le règlement. Clôture des engagements le 9 septembre2016 cachet de la poste faisant foi.

A LIRE ATTENTIVEMENT: Cette randonnée organisée sur les communes de Valcivieres, Job, la Forie, Ambert.... est une randonnée composée de deux CH de 50 kms chacun, avec une spéciale en herbe non chronométrée, sans notion de vitesse, ni de classement, pour des possesseurs de moto homologuées, carte grise et assurance obligatoires. Sans respect de ces critères le jour de la manifestation, le pilote ne pourra prendre en aucun cas le départ.

Le soussigné prend l'engagement de respecter les règles suivantes:

- Rester impérativement sur le parcours fléché, hors-piste strictement interdit, nous empruntons beaucoup de terrains privés.
- Application rigoureuse du code de la route, notamment traversées de villages à allure lente.
- Maintenir son véhicule conforme et porter en permanence les équipements de sécurité du pilote obligatoires et conformes.
- Observer les décisions de l'organisation qui pourra modifier le parcours de la journée si besoin; le comportement inadapté d'un participant pourra entraîner son exclusion immédiate.
- Le passage sur le parcours est autorisé seulement le 17 septembre 2016, GPS strictement interdit.
- Chaque participant renonce à toute les formes de poursuites à l'encontre des organisateurs, des propriétaires de terrains utilisés ainsi que des communes traversées en cas de dommage corporel ou matériel.

Les participants devront se présenter au contrôle administratif entre 8h et 10h le jour de la randonnée munis du permis de conduire, de l'attestation d'assurance en cours de validité ainsi que la carte grise. (Originaux des papiers obligatoires). Le départ sera donné à partir de 11h, votre ordre de départ vous sera donné le matin au contrôle administratif.

Fait à:

Le:

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé"):